



Informations communales - Lettre N° 61

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,
Voici les actualités du jour

Actualités

• Point sur l'école

L'intervention, du Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale, le 28 avril dernier, n'apporte aucun élément concret vraiment nouveau de nature à assurer la sécurité sanitaire dans les classes des écoles maternelles et élémentaires, surtout en faisant fi de l'avis du conseil scientifique qui ne préconise pas la réouverture des écoles le 11 mai prochain..

Au contraire, les contradictions et les incohérences des mesures gouvernementales alliées à une communication illisible fragilisent les communes comme la notre dont les bâtiments scolaires sont anciens et mal adaptés aux mesures de distanciation.

Comment imposer en permanence les gestes barrières aux enfants ? Pourquoi les rassemblements de plus de 10 personnes sont toujours interdits et qu'il est autorisé de rassembler 15 enfants dans une classe sans compter les adultes ? Pourquoi ne disposons nous pas de tests afin de garantir une sécurité maximale au quotidien dans les bâtiments scolaires ? Que savons nous de cette nouvelle maladie dite de Kawasaki qui touchent les enfants et qui pourrait être en relation avec le Covid-19 ? Comment choisir entre les enfants que les parents souhaitent remettre à l'école ?

Il existe encore trop d'interrogations qui me font dire qu'il n'est pas possible aujourd'hui de réouvrir l'école et ce, malgré le protocole sanitaire de l'Education Nationale qui est impossible de mettre en oeuvre à Guernes..

Une concertation préalable a été organisée avec les représentants des parents d'élèves, Madame la directrice de l'école, la référente du personnel scolaire et moi-même. A l'unanimité, la décision retenue est le report de l'ouverture de l'école jusqu'au 31 août.

Quelle est la priorité ? Risquer de mettre en difficulté des parents d'élèves (travail, organisation etc...) ou de risquer la santé des enfants et par effet de contagion leurs parents et/ou grands-parents ? Un choix s'impose de fait : la santé des enfants et des administrés avant toute autre chose.

Arrêté municipal : [Cliquer ici](#)

• Déchetterie de Limay

La communauté urbaine prévoit la réouverture de la déchetterie de Limay après le 11 mai prochain. Une procédure de rendez-vous a été mise en place pendant cette période de déconfinement. .

Plus d'informations : [Cliquer ici](#)

292 abonnés à ce jour

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

Votre Maire : Pascal Brusseau

[Site web de Guemes](#) | [Contacter la Mairie](#)

Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2018 Mairie de Guemes